
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 13 juin 2007

Résolution: CE07 0963

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le plan d'action, décrivant l'intervention du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine en regard de l'application du Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements (03-096) pour les situations complexes dépassant la capacité des arrondissements à intervenir;
- 2- d'approuver la mise sur pied d'une équipe de huit postes, dédiée au plan d'action, dont le comblement pourrait requérir des ressources externes;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, après avoir opéré le virement de crédit requis.

Adopté à l'unanimité.

12.01 1070601003
ir

Frank ZAMPINO

Président du comité exécutif

Yves SAINDON

Greffier par intérim

Signée électroniquement le 18 juin 2007